



INFORMATIONS

L'activité s'adresse aux étudiants ayant déjà une expérience de la voile.

Pas de débutants complets.

Une participation financière est exigée pour la première navigation.

Renseignements et questions :

Contactez Louis BELTRAN, enseignant au SUAPS responsable de l'activité (06 41 98 10 15 ou louis.beltran@univ-poitiers.fr) ou venez le rencontrer au complexe sportif C7 du campus.

L'activité se déroule à La Rochelle. Vous organisez votre déplacement jusqu'au voilier au port des Minimes. IL n'y a aucune prise en charge financière par le SUAPS à ce niveau-là, seule la pratique est assurée.

Le SUAPS vous propose un entraînement et l'engagement à des régates en habitable.

- **Entraînement à la manœuvre** sur monotype habitable à plusieurs équipiers.

Cette activité se déroule sur le « Grand Surprise » de l'ERH (Ecole Rochelaise Habitable) [voir ici](#).

Le voilier est réservé pour ces sorties. Un moniteur à bord assure la sécurité et l'enseignement.

Cinq sorties sont prévues.

samedi 29 septembre 10h13h

samedi 20 octobre 10h13h

samedi 27 octobre 9h12h

samedi 3 novembre 10h13h

samedi 10 novembre 10h13h

Vous pouvez choisir une ou plusieurs sorties mais le désistement n'est pas possible (ne s'inscrire que si vous êtes sûr d'être présent).

Pour ces sorties il faut être adhérent de l'ERH cotisation supplémentaires de 16 euros valable pour une ou plusieurs sorties (5 euros seulement pour les détenteurs d'une licence FFVoile).

Le SUAPS aura réglé le coût de votre embarquement.

Vous n'avez rien d'autre à payer. Je vous fais parvenir la fiche d'adhésion à l'ERH dès votre inscription à une sortie sur le site du SUAPS.

Le rendez-vous pour la sortie se situe au port des Minimes (ponton 47) en tenue de mer (vêtement chauds, veste de quart, baskets ou bottes) quelques minutes avant le début de l'activité.

- **Stage régata** samedi 25 et dimanche 26 novembre régata " SRR grand surprise". Samedi entraînement et dimanche participation à la régata de la SRR

- **régata universitaire** samedi 1 et dimanche 2 décembre régata ffsu
Deux équipages de 4 équipiers : licence FFSU (20 Euros obligatoires)